REGLEMENT
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2022

MASTER ATTELAGE

ATTELAGE

Avec rectificatif

DU 13 AU 16 OCTOBRE 2022 – LA CELLE CONDE (18)

Période de qualification	Clôture
21 septembre 2021 au 25 septembre 2022 Listes de qualification arrêtées au vendredi 30 septembre 2022	**Lundi 03 octobre 2022**

SOMMAIRE

Conditions générales 2
Conditions de participations 2
Conditions de qualifications 2
Barèmes techniques 4
Dotations 4

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de « *Attelage* », complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Conditions générales

Un meneur ne peut engager qu'un seul attelage et donc participer qu'à un seul championnat sur le même événement.
En dessous de quatre engagés, un championnat peut être annulé.
Dans tous les Championnats, des meneurs peuvent être sélectionnés par la DTN.
Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

CHAMPIONNATS	LFC
Amateur Elite GP Team	PRO ou AMATEUR
Amateur Elite GP Paire	
Amateur Elite GP Solo	
Amateur Elite GP Poney Team	
Amateur Elite GP Poney Paire	
Amateur Elite GP Poney Solo	
Amateur 1 GP Team	
Amateur 1 GP Paire	
Amateur 1 GP Solo	
Amateur 1 GP Poney Team	
Amateur 1 GP Poney Paire	
Amateur 1 GP Poney Solo	

Le changement de cheval réglementaire est autorisé sur le terrain.

Conditions de qualifications

QUALIFICATIONS MENEUR

Pour chaque épreuve du championnat correspond une liste de qualification.
Les points sont attribués selon le mode de calcul du classement permanent et des épreuves génératrices de points listées ci-dessous en fonction du niveau de Championnat de France.
Sont qualifiés, tous les meneurs :

- comptant un nombre minimum de participations dans les indices définis ci après, avec le type et le nombre d'équidés correspondants.
- compris dans les N premiers de la liste de qualification.

Les points générés en cas de participation au Master d'Attelage de l'année précédente ne sont pas pris en compte.

Amateur Elite Grand Prix
Les épreuves génératrices de points pour les Championnats Amateur Elite GP sont : GP Jeunes Meneurs, Amateur Elite GP, CAI2* (hormis Children et Junior) et supérieures.

Sont qualifiés, tous les meneurs :
- comptant 3 participations minimum sur les épreuves listées ci-dessus.

- compris dans les N premiers de la liste de qualification

Amateur 1 Grand Prix
Les épreuves génératrices de points pour les Championnats Amateur 1 GP sont : Derby Marathon, Amateur 2, Amateur 1 GP, GP Enfant et Junior, CAI2* Children et Junior.

Sont qualifiés, tous les meneurs :
- comptant 3 participations minimum sur les épreuves listées ci-dessus.
- compris dans les N premiers de la liste de qualification.

CHAMPIONNATS & LISTES DE QUALIFICATION	Qualifications meneurs
Amateur Elite GP Team	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Team
Amateur Elite GP Paire	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Paire
Amateur Elite GP Solo	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Solo
Amateur Elite GP Poney Team	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Poney Team
Amateur Elite GP Poney Paire	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Poney Paire
Amateur Elite GP Poney Solo	Les 10 premiers de la liste Amateur Elite GP Poney Solo
Amateur 1 GP Team	Les 10 premiers de la liste Amateur 1 GP Team
Amateur 1 GP Paire	Les 15 premiers de la liste Amateur 1 GP Paire
Amateur 1 GP Solo	Les 25 premiers de la liste Amateur 1 GP Solo
Amateur 1 GP Poney Team	Les 10 premiers de la liste Amateur 1 GP Poney Team
Amateur 1 GP Poney Paire	Les 15 premiers de la liste Amateur 1 GP Poney Paire
Amateur 1 GP Poney Solo	Les 20 premiers de la liste Amateur 1 GP Poney Solo

Dans le cas où tous les concurrents qualifiés ne sont pas engagés et dans la limite du nombre maximum prévu, la Direction Technique Nationale peut étudier les demandes des dix meneurs immédiatement suivants sur la liste de qualification.
Ces meneurs doivent motiver leur demande en l'envoyant par email à attelage.inter@ffe.com et s'engager avant la date de clôture des engagements.
Ces demandes sont étudiées dans l'ordre du classement des meneurs sur la liste de qualification. La décision est communiquée dans les 24h suivant la clôture des engagements.

FERMETURE

Amateur 1 Grand Prix
Les épreuves sont fermées aux meneurs qualifiés en Amateur Elite GP.

Barèmes techniques

BAREMES ET DEROULEMENT

Déroulement des tests :
Amateur Elite GP : Dressage – Marathon – Maniabilité
Suivant le nombre d'engagés le dressage de certaines épreuves peut débuter dès le jeudi.

Normes techniques : définies par le règlement des épreuves correspondantes.

Participation coéquipier(s) : En marathon, un coéquipier peut groomer jusqu'à 2 attelages différents mais uniquement si les attelages ne figurent pas au sein de la même épreuve.

En marathon, un meneur peut participer également 1 fois en tant que groom mais uniquement si les attelages ne figurent pas au sein de la même épreuve.
En dressage et maniabilité, il n'y a pas de limitation mais les horaires de passage ne sont pas adaptés en fonction des participations multiples.

Dotations

CHAMPIONNATS	DOTATIONS Classement général		
	1er	2ème	3ème
Amateur Elite GP Team	2 000 €	1 500 €	1 100 €
Amateur Elite GP Paire	1 200 €	900 €	700 €
Amateur Elite GP Solo	450 €	350 €	250 €
Amateur Elite GP Poney Team	750 €	550 €	450 €
Amateur Elite GP Poney Paire	350 €	250 €	200 €
Amateur Elite GP Poney Solo	250 €	190 €	150 €
Amateur 1 GP Team	900 €	750 €	500 €
Amateur 1 GP Paire	600 €	450 €	350 €
Amateur 1 GP Solo	200 €	150 €	100 €
Amateur 1 GP Poney Team	350 €	250 €	200 €
Amateur 1 GP Poney Paire	150 €	120 €	100 €
Amateur 1 GP Poney Solo	100€	80 €	60 €

En complément des dispositions générales, pour tout championnat se courant avec moins de 4 partants, le versement des dotations est soumis à l'obtention d'une note de dressage >ou= à 60% soit <ou= à 64 pts de pénalités, hors pénalités pour incident.

Total des dotations = 17 000 €